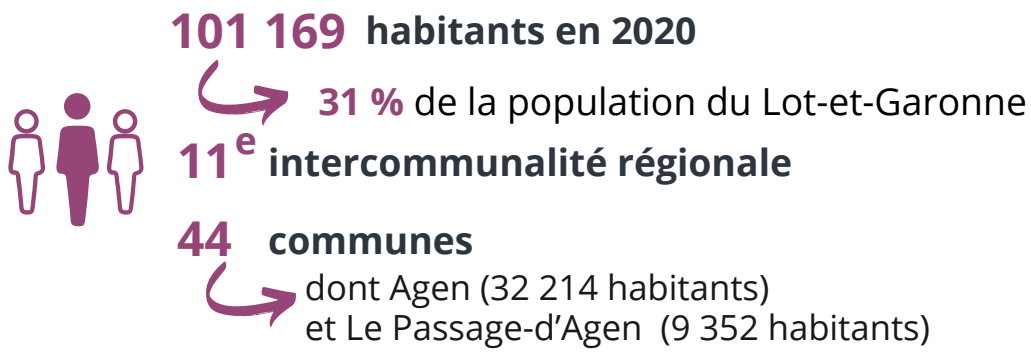


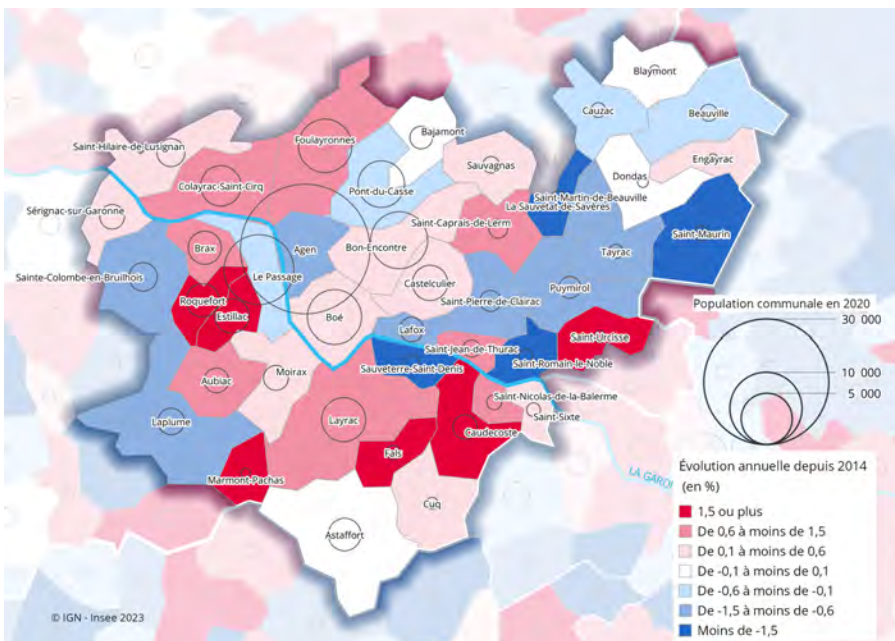
Embargo 2 novembre 2023 à 12h00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

D'ici 2040, la population de l'Agglomération d'Agen évoluerait peu, avec un nombre de seniors en augmentation



Une population en légère baisse qui contraste avec la dynamique d'intercommunalités comparables



Source : Insee, Recensements de la population 2020 et 2014.

Des échanges nourris avec le département et le grand sud-ouest

Solde migratoire négatif entre 2014 et 2020

-0,2 % de la population par an en moyenne

+0,2 % par an dans le référentiel d'intercommunalités comparables

En 2019



Accueil d'habitants venant du Nord et du Sud-est de la France

Départ d'habitants en direction du reste de Nouvelle-Aquitaine

La population évoluerait peu d'ici 2030 voire 2040

si les tendances démographiques récentes se poursuivaient*



+ 1 300 habitants à l'horizon 2040

+ 0,1 % de croissance annuelle

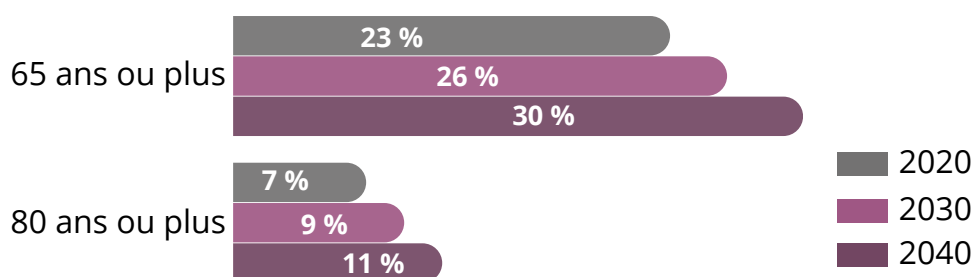
- 0,1 % lié au déficit naturel

+ 0,2 % lié à l'excédent migratoire

* selon le scénario central. D'autres scénarios existent, reposant sur des hypothèses plus ou moins optimistes.

Le vieillissement de la population intercommunale s'accroîtrait

Part des "65 ans et plus" et des "80 ans et plus" dans l'intercommunalité d'Agen



10 500 enfants de moins de 11 ans en 2040

-15 % depuis 2020

11 700 personnes de 80 ans ou plus en 2040

+ 65 % depuis 2020

Source : Insee, Recensements de la population et Omphale 2022 (scénario central).

Tous les résultats de l'étude en partenariat avec l'Agglomération d'Agen dans l'Insee Analyse Nouvelle-Aquitaine n°141 :

D'ici 2040, la population de l'Agglomération d'Agen évoluerait peu, avec un nombre de seniors en augmentation

Consultable et téléchargeable gratuitement sur le site www.insee.fr à partir du 2 novembre 2023 à 12h00.

Contacts presse :

Agglomération d'Agen : Christelle Vergez - 05 53 69 48 71 christelle.vergez@aggllo-agen.fr

Insee : Dominique Morizur - 06 73 64 22 91 - medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr

D'ici 2040, la population de l'Agglomération d'Agen évoluerait peu, avec un nombre de seniors en augmentation

Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine • n° 141 • Novembre 2023



Après une longue période de dynamisme démographique, la population de l'Agglomération d'Agen se stabilise. Cette perte de vitesse s'explique par un solde migratoire récemment devenu déficitaire, tandis que le solde naturel, encore excédentaire, se dégrade progressivement. L'Agglomération accueille des habitants venus du nord et du sud-est de la France, mais perd des habitants en direction du reste de la Nouvelle-Aquitaine. Plutôt jeunes actifs ou étudiants, nouveaux arrivants et personnes quittant l'Agglomération ont un profil similaire. Les arrivants sont un peu plus souvent en activité et vivant seuls que les partants. Agen perd des habitants, partiellement au profit des communes voisines mais aussi des métropoles régionales du sud-ouest. D'ici 2040, la population évoluerait peu et pourrait se situer entre 100 000 et 110 000 habitants. Le vieillissement de la population, moins marqué que dans le reste du Lot-et-Garonne, serait conséquent.

En partenariat avec :



Située sur l'axe routier et ferroviaire entre Bordeaux et Toulouse et à égale distance de ces deux métropoles régionales, l'Agglomération d'Agen rassemble 44 communes. En 2020, 101 169 personnes y vivent, la positionnant 11^e intercommunalité régionale selon la population.

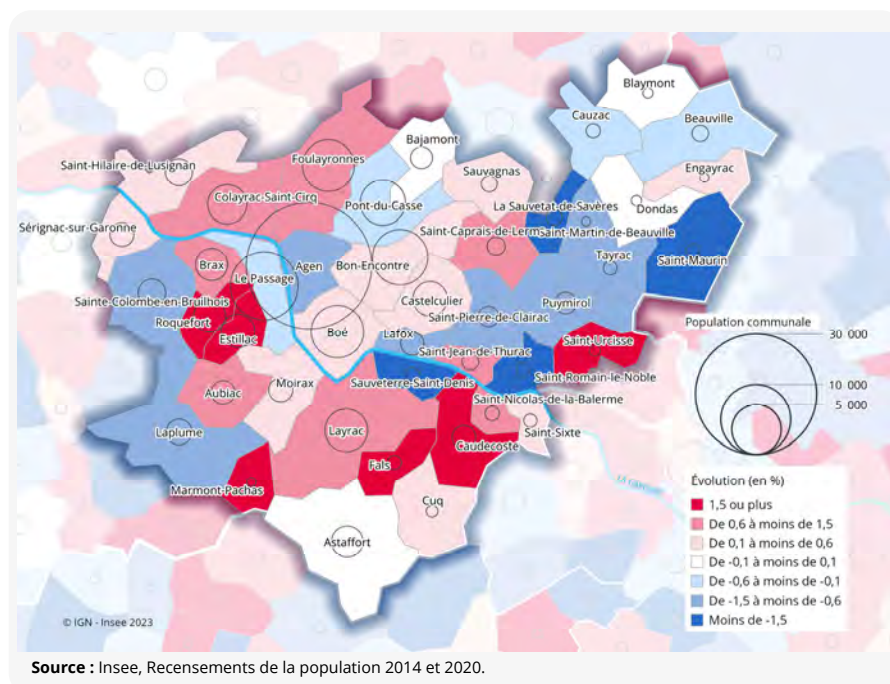
Cette communauté d'agglomération constitue le principal pôle de population et d'emploi du Lot-et-Garonne (31 % de la population et 39 % des emplois). La population de l'Agglomération d'Agen se concentre principalement dans la commune d'Agen (32 214 habitants), devant Le Passage-d'Agen, commune voisine située en vis-à-vis sur la rive gauche de la Garonne (9 352 habitants). Toutes deux constituent un pôle d'emploi qui étend son influence sur une couronne de communes dépassant, au sud et à l'ouest, les limites de la communauté d'agglomération. Seules quelques communes rurales à l'est de l'Agglomération sont hors de l'influence de ce pôle d'emploi. Neuf communes constituent une ceinture urbaine autour d'Agen et du Passage-d'Agen. Elles regroupent 31 500 habitants, dont Boé, Bon-Encontre et Foulayronnes qui ont chacune plus de 5 000 habitants. Moins peuplées, les 33 autres communes rassemblent un peu moins de 30 000 habitants. Certaines, comme Layrac ou Astaffort, ont par ailleurs un rôle de centralité locale.

Une population en légère baisse qui contraste avec la dynamique d'intercommunalités comparables

Entre 2014 et 2020, la population de l'Agglomération d'Agen a perdu un peu moins de 800 habitants. Cette évolution est proche de la stabilité (-0,1 % chaque année en moyenne). Agen et Le Passage-d'Agen perdent des habitants entre 2014 et 2020 au rythme annuel respectif de -1,0 % et -0,3 % ► **figure 1**. Pour Agen, cela représente une baisse de 1 900 habitants en six ans. Cette situation est fréquente dans les villes moyennes.

À l'inverse, en ceinture urbaine, les communes voisines d'Agen au nord et à l'ouest connaissent une forte croissance démographique (jusqu'à 2,5 % à Roquefort et 2,6 % à Estillac par an en moyenne). Cette hausse est moindre dans les communes bordant l'est d'Agen. Le sud de l'Agglomération gagne des habitants, par contraste avec l'est et le nord-est où la population tend à diminuer. En définitive, les communes de la rive gauche de la Garonne ont une croissance démographique un peu plus dynamique (+0,4 % par an en moyenne) que les communes de la rive droite hors Agen (+0,2 %).

► 1. Population en 2020 et évolution annuelle moyenne depuis 2014



L'évolution démographique de l'Agglomération d'Agen diffère de celle d'un ensemble d'intercommunalités comparables

► **méthode.** En effet, dans ce référentiel, la population augmente chaque année en moyenne de 0,2 % depuis 2014. Sur les 16 intercommunalités le composant, 9 affichent une évolution annuelle au moins égale à +0,2 %. Seule la CA Bergeracoise connaît une évolution négative (de -0,1 % annuellement elle aussi).

Ce moindre dynamisme démographique marque une rupture de tendance particulièrement forte par rapport à ces dernières années : depuis les années 1980, l'Agglomération d'Agen a connu une forte croissance, et plus prononcée que celle du référentiel de comparaison. Cet écart en faveur de l'Agglomération a notamment été soutenu dans les années 2000, en lien avec l'installation de l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) dans le sud d'Agen, ou l'élargissement progressif de l'offre d'études supérieures du Campus du Pin et de celui de Michel Serres. Le référentiel connaît également un ralentissement, mais plus atténué.

Des échanges nourris avec le département et le grand sud-ouest

L'Agglomération d'Agen se distingue des intercommunalités du référentiel par son déficit migratoire. En effet, entre 2014 et 2020, l'Agglomération accueille moins de nouveaux habitants qu'elle n'en perd. Sous le seul effet des migrations, sa population diminuerait alors de 0,2 % chaque année en moyenne, contre +0,2 % pour le référentiel de comparaison. Seulement trois intercommunalités composant ce dernier ont un solde migratoire négatif, toutes situées hors de la Nouvelle-Aquitaine.

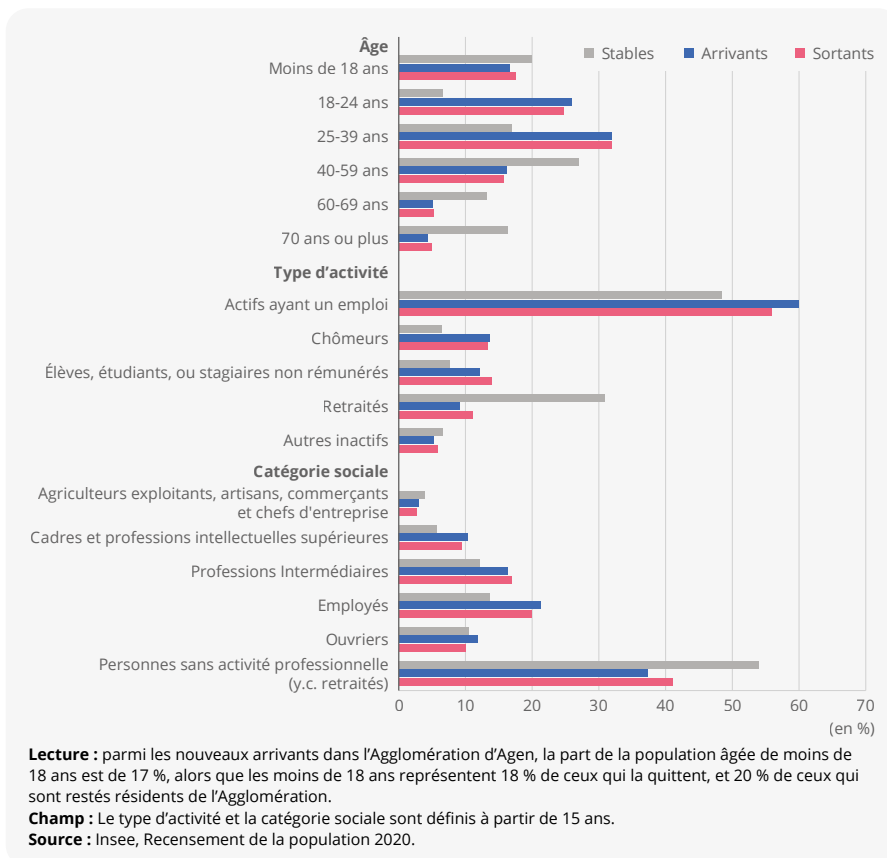
Au cours de la seule année 2019, les échanges entre l'Agglomération et le reste de la France sont équilibrés : les 4 500 nouveaux arrivants compensent les 4 500 départs. Sur ces 9 000 mobilités, l'Agglomération réalise un quart d'entre elles avec le reste du département. Suivent de près les échanges avec le reste de la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie. Au jeu des migrations, l'Agglomération est légèrement excédentaire avec le reste du Lot-et-Garonne, déficitaire d'environ 350 habitants avec le reste de la Nouvelle-Aquitaine, et en équilibre avec l'Occitanie. Avec les autres régions françaises, ses échanges sont positifs avec l'Île-de-France, les Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les personnes qui emménagent ou quittent l'Agglomération sont représentatives des populations les plus mobiles : plus souvent jeunes que les habitants sédentaires (6 arrivants et partants sur 10 ont entre 18 et 39 ans), elles vivent davantage seules, et sont plus souvent actives ou étudiantes

► figure 2.

Les nouveaux habitants et ceux quittant l'Agglomération se ressemblent. Les migrations

► 2. Caractéristiques des populations arrivantes, partantes et stables dans l'Agglomération d'Agen

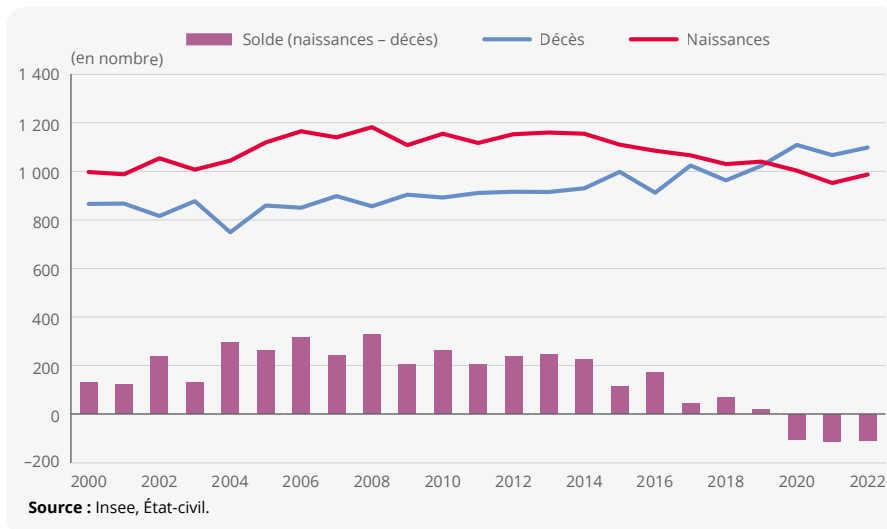


ne modifient ainsi que peu la structure de la population. Par catégorie d'âge, les soldes migratoires sont globalement équilibrés. Les entrants sont un peu plus nombreux en emploi (qu'ils soient cadres, employés ou ouvriers) que les sortants, qui sont pour leur part davantage retraités ou étudiants. Des personnes vivant seules ou en communauté (une maison de retraite, un établissement sanitaire ou social, un internat, une cité universitaire, une prison ou une communauté religieuse) arrivent plus qu'elles ne partent, contrairement aux couples.

Plus de personnes seules et d'employés parmi les nouveaux arrivants que dans les intercommunalités comparables

Le profil des migrations résidentielles de l'Agglomération se distingue quelque peu de celles des intercommunalités du référentiel. La différence la plus notable concerne le mode de cohabitation. Les personnes seules sont plus nombreuses à s'installer dans l'Agenais, au détriment des couples. Les nouveaux arrivants sont plus souvent en emploi, notamment d'employés, que les nouveaux entrants

► 3. Solde naturel et ses composantes dans l'Agglomération d'Agen

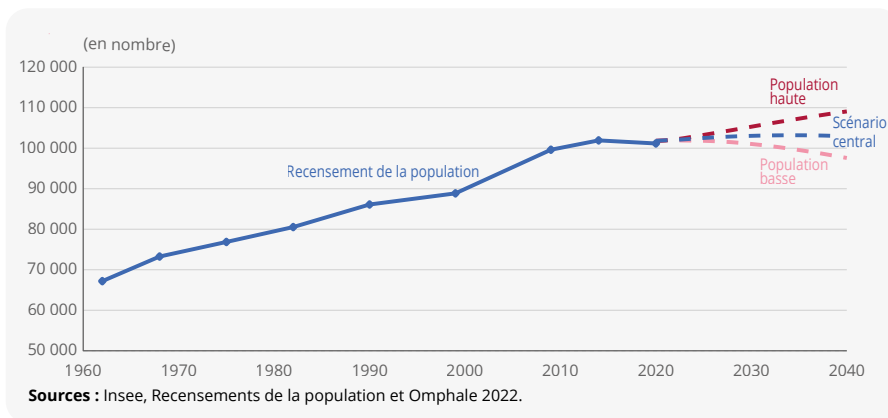


du référentiel où l'on trouve davantage de retraités et d'étudiants. Avec plus d'arrivants et plus de partants simultanément, la catégorie des 25-39 ans est plus mobile dans l'Agenais que dans le référentiel. Enfin, plus qu'ailleurs, les nouveaux arrivants élisent domicile dans des appartements, dont ils sont très majoritairement locataires. Ces conditions de logement ne sont pas les plus propices à stabiliser les nouveaux arrivants, ce qui peut expliquer la vacance des logements, plus forte dans l'Agglomération, et tout particulièrement à Agen. La présence de nombreuses fonctions administratives dans le tissu économique pourrait aussi expliquer ces différents éléments : en particulier, les métiers d'employés sont soumis à des mutations régulières. En revanche, l'offre d'études supérieures présente à Agen ne génère pas plus de flux migratoires spécifiques que dans le référentiel de comparaison, où les étudiants seraient particulièrement surreprésentés.

Agen, un rôle spécifique dans les migrations

Le profil des migrations depuis et vers Agen se distingue du reste de l'agglomération. Compte tenu de ses caractéristiques, la population y est plus mobile. Les départs sont nettement plus nombreux que les installations (-1 000 habitants) en 2019. Sur les 4 000 personnes quittant Agen cette année-là, 1 400 se sont installés dans une autre commune de l'Agglomération, principalement les communes limitrophes. Dans l'autre sens, 700 personnes habitant déjà l'Agglomération s'installent à Agen. Les autres principaux échanges ont lieu avec le reste du Lot-et-Garonne, l'Occitanie, et le reste de la Nouvelle-Aquitaine (tout particulièrement la Gironde). Pour cette dernière, le solde migratoire est déficitaire d'environ 300 personnes. La commune perd des couples, dont une partie s'installe donc dans les communes voisines. Les besoins en logement déterminent probablement partiellement ce parcours migratoire. Les autres partants se dirigent principalement vers les métropoles régionales de Toulouse et Bordeaux, où ils partent étudier ou s'insèrent professionnellement. Agen attire des jeunes : les nouveaux arrivants sont plus souvent âgés de 18 à 24 ans, vivant seuls, et étudiants, que les entrants dans le reste de l'Agglomération. Ils ne sont quasiment jamais propriétaires de leur logement ou en maison. Ils vivent au sein d'une famille dans moins d'un cas sur deux, contre huit sur dix dans le reste de l'Agglomération. Les échanges de l'Agglomération avec les régions non limitrophes transitent davantage par Agen. Toutefois ce sont les échanges du reste de l'Agglomération avec la France, avec l'Île-de-France, les Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui sont excédentaires.

► 4. Évolution de la population de l'Agglomération d'Agen, observée et projetée selon différents scénarios



Un léger excédent naturel atténué progressivement par le vieillissement de la population

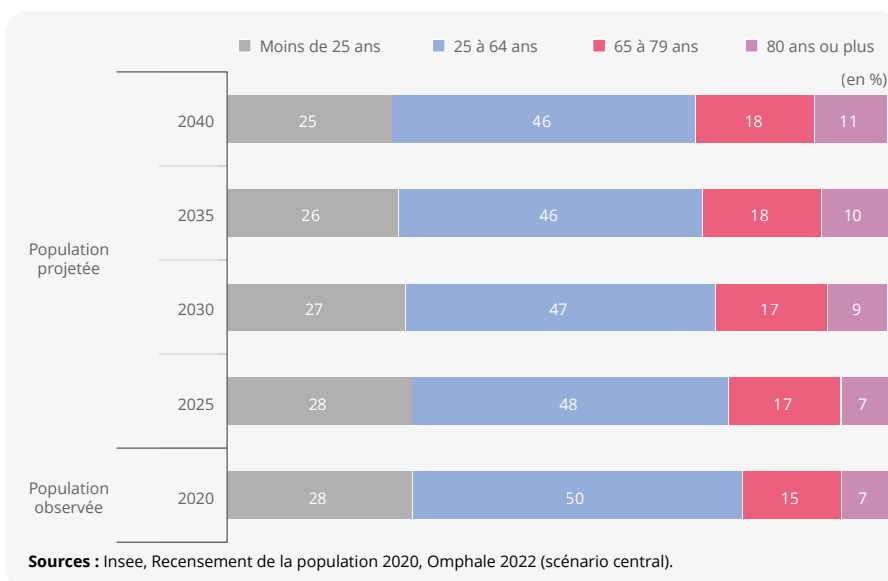
Contrairement aux migrations résidentielles, le solde naturel accroît la population de l'Agglomération entre 2014 et 2020. Toutefois, cet autre moteur démographique est insuffisant pour compenser le déficit migratoire. Par ailleurs, il s'essouffle progressivement ► **figure 3**. Sous l'effet de la baisse des naissances et de la hausse des décès, l'agglomération connaît depuis 2020 un déficit naturel, que la crise sanitaire ne suffit pas à expliquer. Ainsi, d'une part, les décès augmentent depuis le début des années 2010. Dès 2019, leur nombre rejoint celui des naissances. Il le dépasse même depuis 2020 dans le contexte de la crise sanitaire qui a fortement touché le Lot-et-Garonne. Le vieillissement de la population, et en particulier l'arrivée aux âges avancés des générations importantes du « baby-boom », explique cette hausse tendancielle des décès, même si l'espérance de vie progresse par ailleurs. La part de personnes âgées de 65 ans ou plus en

2020 atteint 22 % dans l'Agglomération, soit 2 points de plus qu'en 2014. Le nombre de seniors augmente également de 10 % entre 2014 et 2020. Le vieillissement de la population est d'ampleur comparable à celui du référentiel de comparaison. D'autre part, les naissances sont en baisse. En effet, le nombre de femmes en âge de procréer diminue, tandis que le nombre moyen d'enfants par femme baisse et que l'âge moyen de la maternité augmente. En 2020, l'Agglomération d'Agen compte 7 % de femmes âgées de 20 à 39 ans de moins qu'en 2009, une situation semblable à celle du référentiel (-6 %) et du Lot-et-Garonne (-9 %). Sans changement important des tendances actuellement observées, le solde naturel ne devrait pas constituer, dans l'avenir proche, un moteur de la croissance démographique de l'Agglomération.

La population évoluerait peu d'ici à 2030 voire 2040

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient ► **méthode**, la population de l'Agglomération s'élèverait progressivement

► 5. Population observée et projetée de l'Agglomération d'Agen par tranche d'âge de 2020 à 2040



à 103 000 personnes en 2030 puis se stabiliserait pendant la décennie suivante ► **figure 4**. Ce scénario dit « central » se caractérise donc par une quasi-stabilité à l'horizon 2040 par rapport à la population actuelle, augmentant de 1 300 habitants la population intercommunale (+0,1 % de croissance annuelle moyenne de la population pendant les années 2020, puis stabilité pendant les années 2030). Le déficit naturel s'installerait progressivement et s'amplifierait au cours des années (-0,1 % de population par an en moyenne), tandis que l'excédent des migrations soutiendrait la croissance démographique à hauteur de 0,2 % par an en moyenne.

L'incertitude quant aux tendances futures incite à décliner d'autres scénarios, reposant sur des hypothèses démographiques plus ou moins favorables. Avec un scénario plus favorable en matière de fécondité, d'espérance de vie et d'attractivité, la population de l'Agglomération d'Agen augmenterait davantage. En 2030, la population atteindrait 105 300 habitants, puis un peu plus de 109 000 en 2040, soit une hausse de 0,3 % chaque année en moyenne pendant la période. Avec un scénario plus pessimiste sur la fécondité, l'espérance de vie et l'attractivité, la population serait stable à l'horizon 2030 avec 101 000 habitants, puis descendrait sous le seuil des 100 000 habitants au milieu de la décennie 2030. En 2040, la population intercommunale serait de 97 600 habitants.

En définitive, les perspectives démographiques de l'Agglomération sont assez convergentes à l'horizon 2030, les différents scénarios allant dans le sens d'une stabilité voire d'une légère hausse de la population, à un niveau compris entre 101 000 et 105 000 habitants. Les incertitudes sont plus fortes à l'horizon 2040 et dépendent de l'inflexion de certains comportements démographiques. Quel que soit le scénario retenu, la dynamique intercommunale serait meilleure que celle du Lot-et-Garonne, renforçant le poids démographique de l'Agglomération dans le département.

Le vieillissement de la population intercommunale s'accroîtrait

Le vieillissement du territoire, déjà à l'œuvre comme dans la grande majorité des territoires métropolitains, se poursuivrait et s'accroîtrait, de manière similaire quel que soit le scénario considéré ► **figure 5**. Les moins de 25 ans, qui représentent actuellement 28 % de la population intercommunale, ne seraient plus qu'un sur quatre en 2040. La part de la population aux âges actifs, entre 25 et 64 ans, actuellement de 50 %, diminuerait de quatre points environ.

La population âgée de 65 ans ou plus, pour sa part, augmenterait de sept points. À l'horizon 2040, trois habitants sur dix auraient 65 ans ou plus. La population très âgée et en situation de potentielle dépendance progresserait particulièrement. La part des personnes âgées de 80 ans ou plus (7 % en 2020), passerait de 9 % en 2030 à environ 11 % de la population en 2040. Ainsi, 11 700 personnes auraient 80 ans ou plus (+65 % depuis 2020) selon le scénario central. À l'autre extrémité de la pyramide des âges, la population des jeunes diminuerait de façon significative. Encore selon le scénario central, les enfants de moins de 11 ans seraient environ 10 500 en 2040 (-15 % depuis 2020). Le nombre d'enfants de 11 à 17 ans, en âge de fréquenter un établissement de cycle secondaire, diminuerait de 13 % pour atteindre 7 500.

L'âge moyen au sein de l'Agglomération passerait ainsi à 46 ans en 2040, soit 4 ans de plus en deux décennies. À l'échelle du Lot-et-Garonne, plus âgé, la hausse serait de 5 ans pour un âge moyen de 50 ans (selon le scénario central).

Même s'il serait moins accentué que dans le reste du Lot-et-Garonne, ce net vieillissement de la population constitue un changement important, porteur de nombreux enjeux. Il engendrerait des besoins spécifiques, tant en ce qui concerne l'adaptation des mobilités, des logements ou de l'accessibilité, qu'une probable hausse des besoins en santé ou en services à la personne. ●

Quentin Lafféter, Ghislaine Monerie (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré - La révision des documents d'urbanisme

L'Agglomération d'Agen, élargie au 1^{er} janvier 2022, est compétente en matière de planification de l'urbanisme. Son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en vigueur depuis 2017 s'applique à son ancien périmètre de 31 communes. Pour réviser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et élaborer un nouveau PLUi à 44 communes, l'Agglomération d'Agen a engagé un diagnostic de sa population.

C'est pourquoi le service Études de l'Insee a été sollicité par l'Agglomération d'Agen pour fournir les principales caractéristiques des dynamiques démographiques actuelles, ainsi que des éléments prospectifs à l'horizon 2040, basés sur les scénarios de projections de population du modèle Omphale.

Auteurs : Direction de l'Économie et de l'Aménagement du Territoire Agglomération d'Agen

► Méthode

Pour relativiser les indicateurs enregistrés sur l'Agglomération d'Agen, celle-ci est comparée à un « référentiel statistique », moyenne d'un groupe de communautés d'agglomération (CA) similaires à l'Agglomération d'Agen. Les territoires retenus dans ce référentiel sont des CA qui, comme celle d'Agen, sont des territoires à dominante « ville moyenne », ni littoraux, ni frontaliers, ni montagneux, dont la population est comprise entre 60 000 et 140 000 habitants. Elles abritent une préfecture ou sous-préfecture, et l'emploi y a progressé d'au moins 10 % depuis 1975. De plus, aucune de ces intercommunalités n'est située à moins d'une heure d'un grand pôle urbain. Ces 14 CA sont Le Grand Angoulême, Chartres Métropole, Le Bassin de Bourg-en-Bresse, Le Niortais, Laval Agglomération, Le Grand Chalons, Carcassonne Agglo, Le Bassin de Brive, Blois Agglopolys, Le Grand Périgueux, Mâconnais Beaujolais Agglomération, La Communauté d'Agglomération Bergeracoise, Val de Garonne Agglomération et Saintes. À celles-ci sont ajoutés L'Albigeois (C2A) et Grand Montauban, géographiquement et culturellement proches de l'Agglomération d'Agen.

Le modèle **Omphale** permet de réaliser des projections de population en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois paramètres : la fécondité, la mortalité et les migrations (internes à la France comme solde migratoire avec l'étranger). Ces évolutions, semblables quel que soit le territoire, sont appliquées aux paramètres observés dans l'espace étudié. Le point de départ des projections est la population 2018 issue du recensement de la population.

Le « scénario central » décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent (hors pandémie de Covid-19) et correspond à ce qui pourrait advenir sans changement des tendances récentes : un solde migratoire avec l'étranger de +70 000 personnes par an à compter de 2021, une fécondité stable à partir de 2023 et des gains d'espérance de vie déterminés. Les autres scénarios se conçoivent comme des variantes par rapport aux dernières tendances observées.

La variante « optimiste » se distingue à la hausse du scénario central pour la fécondité, l'espérance de vie et les migrations ; la variante « pessimiste » à la baisse.

► Pour en savoir plus

- **Kempf N., Lemasson J., Monerie G.**, « D'ici 2040, le littoral néo-aquitain continuerait de porter la croissance démographique de la région », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 136, juin 2023.
- **Ferret J-P., Joubert M.**, « Déménager ou pas : une alternative pour la poursuite d'études supérieures », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 56, juin 2018.
- Projection de population 2018-2070 pour les départements et les régions, Chiffres détaillés Insee.fr
- **Zambon L.**, « Lot-et-Garonne, confluence de l'agriculture et de l'industrie », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 108, décembre 2021.

